

Le SNUipp-FSU n'oublie pas !



***"Hier, on disait merde à Dieu, à l'armée, à l'Église, à l'État.
Aujourd'hui, il faut apprendre à dire merde aux associations tyranniques, aux
minorités nombrilistes, aux blogueurs et blogueuses
qui nous tapent sur les doigts comme des petits maîtres d'école"***



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°44

Sommaire : GREVE 9 Janvier, Direction, Changement de département, détachements, Paye, Suicide, certification Cappei, Salaires, RASED, Stage retraite, Agenda



9 JANVIER : On continue dans l'action ! Plus que jamais, restons mobilisé-es et uni-es !

Remplissez l'enquête de mobilisation [ici](#)

Jeudi 9 janvier : RENDEZ VOUS LYCEE MASSENA à NICE - 10h00 pour le cortège éducation.

Nous rejoindrons ensuite l'ensemble de la manifestation Place Massena

14h30: Assemblée Générale EDUCATION au siège du SNUipp-FSU (34 avenue Dr Ménard, près du Musée Chagall à Nice)

Après un mois de décembre de luttes et trois grosses journées d'action, l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation massive le jeudi 9 janvier prochain.

L'intersyndicale nationale, dans son communiqué a annoncé que le jeudi 9 janvier serait un prochain temps fort de mobilisation. Si vous croyez encore au père Noël vous avez cru aux promesses de notre Ministre d'une revalorisation qui permettrait aux PE de ne pas y perdre.

Le 5 décembre, puis le 10 et le 17, les enseignantes et enseignants ont été particulièrement mobilisé-es et présent-es dans les manifestations contre la réforme des retraites par points.

Après les 70% de grévistes dans les écoles le 5 décembre, ce sont près de la moitié des personnels qui étaient encore en grève mardi 17 décembre. Colère et désapprobation se sont ainsi exprimées contre une réforme qui les pénaliserait, comme l'a lui-même reconnu Édouard Philippe.

Des premiers résultats

Il a fallu près d'un mois de mobilisation avant que le gouvernement ne tente de déminer le terrain en annonçant une mise en œuvre de la réforme pour les seules générations nées après 1975 (et non 1963) et assure inscrire dans la loi une clause de maintien du niveau des pensions... Sauf que les premières discussions ne permettent pas de concrétiser ces annonces et tout laisse à penser que les personnels des écoles seront particulièrement pénalisés dans un système de retraite par points.

Une revalorisation ?

Alors que le **déclassement salarial des enseignants et des enseignantes et particulièrement des PE n'est plus à démontrer**, Jean-Michel Blanquer confirme les **grands éléments du projet de réforme en assurant que des compensations seront faites sur les rémunérations.**

Mais la revalorisation éventuelle est toujours conçue comme une contrepartie de la baisse des pensions. Ces compensations seraient prioritairement tournées vers les générations 1975 et suivantes. Il évoque dans le même temps une revalorisation des débuts de carrière mais pour l'heure, les conditions de mise en œuvre restent bien floues. Ainsi le ministre avance une somme de 10 milliards d'euros, mais étalée sur 15 à 20 ans et sans beaucoup de précisions.

À partir de cela, il faudrait entériner la réforme des retraites et le croire sur parole... Pense-t-il vraiment qu'il a encore la confiance des enseignants pour avancer ainsi sans présenter sa feuille de route ?

Comment faire confiance à un gouvernement qui n'a même pas été capable de respecter le calendrier des accords PPCR.

Qu'a fait ce gouvernement jusqu'alors, à part geler la valeur du point d'indice, retarder le calendrier d'application des mesures de carrières de PPCR et se répandre dans les médias pour parler d'une revalorisation qui ne vient pas ?

Quant à laisser entendre que pour gagner plus il faudrait travailler plus, c'est ignorer que les enseignantes et les enseignants des écoles font 44h semaine en moyenne *, ont 150 heures d'enseignement en plus que leurs homologues de 23 autres pays européens, ont des vacances qui se situent dans la moyenne des autres, dont 20 jours sont travaillés * (* source Depp).

Comment s'aventurer avec si peu d'empathie sur le terrain des conditions de travail alors que la profession témoigne d'un "mal-être" sans précédent !

Réforme des retraites : on en est où ? LE VRAI ...du FAUX...

Suite au discours du Premier ministre le 11 décembre dernier, pas facile de s'y retrouver et de comprendre comment le gouvernement entend mettre en œuvre son système de retraite par points dit « universel ». Petit passage en revue de quelques questions qui se posent encore au sujet de la réforme.

LIRE la SUITE : [ICI](#)

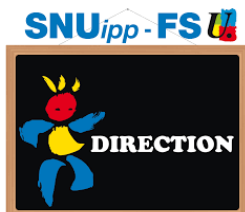


SAMEDI 11 JANVIER

Manifestation RDV Gare Thiers à Nice à 11 h

Une majorité de citoyennes et de citoyens le demandent : retrait de la réforme Macron !

Signez la pétition



Direction : la feuille de route est tracée

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des directeurs et directrices sont à l'image de ce qui était porté depuis bien longtemps par le SNUipp-FSU et ses représentants. Il est maintenant urgent de se mettre autour de la table et d'apporter les réponses attendues par les personnels pour leur formation et pour l'aide à la direction et au fonctionnement de l'école notamment.

Les 29 007 directeurs et directrices qui ont répondu à la consultation lancée par la rue de Grenelle, « ont réaffirmé très majoritairement ce qui fait le cœur de leurs missions, suivi des élèves, travail en équipe, relation avec les familles et les partenaires, mise en œuvre des projets pédagogiques », note dans un communiqué le SNUipp-FSU.

« Comme l'ensemble des enseignantes et des enseignants, les directrices et les directeurs réaffirment la nécessité de ne pas être considérés comme des exécutants, mais bien que leur expertise et leur implication au service des élèves soient reconnues », ajoute le syndicat.

Lire la suite



**Changer de
département**

Changement de département - Rentrée 2020 : suites...

Les récépissés des demandes, accompagnés des pièces justificatives éventuelles, ont été renvoyés à l'IA par les collègues concernés.

Les barèmes sont désormais vérifiés.

A compter du 22 JANVIER ils seront affichés dans IPROF pour que chaque participant-e puisse vérifier son barème.

Si erreur, modification, anomalie..., il faudra s'adresser à l'IA jusqu'au 5 FEVRIER au plus tard à : mouvement1degre06@ac-nice.fr

COPIE au SNUipp-FSU

De leurs côtés, les élu-es du SNUipp-FSU vont continuer à informer, conseiller les collègues qui nous ont confié le double de leur demande, pour vérification et confrontation du barème annoncé par l'IA.

A NOTER:

- jusqu'au 21 janvier dernier délai : Demandes tardives pour rapprochement de conjoint ; modifications de situation familiale.
- 22 Janvier : Affichage des barèmes dans SIAM.
- du 22 janvier jusqu'au 5 février : Rectification possible des barèmes dans les IA si erreurs ou modifs sur sollicitation des enseignants. Le SNUipp-FSU se rendra disponible pour aider dans les démarches.
- 14 février dernier délai : date limite de réception par le Ministère des demandes d'annulation de participation.
- Résultats prévus : le 2 mars 2020

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !



INFOS / Détachements

N'hésitez pas si question

**** Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale**

pour le vendredi 24 janvier 2020

Tout est: [ICI](#)

Copies au SNUipp-FSU

**** Au BO du 02/01/20**

Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif – année scolaire 2020-2021
note de service n° 2019-185 du 30-12-2019 (NOR [MENH1932840N](#))

Formulaire annexé dans la note de service à renvoyer dûment complété au bureau des enseignants du 1er degré DGRH B2-1 par courrier postal + IEN avant le 31 mars 2020.

Copies au SNUipp-FSU



Certification CAPPEI : inscription pour la session 2020

Registre d'inscription ouvert du **lundi 16 décembre 2019** au **vendredi 24 janvier 2020** :

Inscription en ligne : <https://enquetes.ac-nice.fr/index.php/843972>

A noter:

la circulaire pour les demandes de formation aux parcours du Cappei n'est pas encore parue. A suivre

**Appel
à candidature**



APPEL à candidature

Poste de coordonnateur Pédagogique ITEP

Lieu d'exercice : ITEP La Luerna - NICE

Date de prise de fonction : février 2020

Candidature à envoyer par voie hiérarchique à l'IA et, simultanément à la Division du personnel: ia06-dipe2@ac-nice.fr
avant le mardi 21 janvier 2020 à midi.

Copie au SNUipp-FSU

Tout est: **ICI**

PROFESSEUR ECOLES CM1 BR 1-26		2117,56	
SALAIRE DE BASE		1517,56	
INDICENT		43,52	
ATT. SPECIALES ZEP		94,58	
INDICENT		18,90	
REDUCTIBLE		18,90	
TOTAL		2117,56	

Petit plus sur la feuille de paie

Avant dernière mesure de la déclinaison Éducation nationale du protocole d'accord PPCR, les enseignantes et les enseignants des écoles verront le 1er janvier leur grille indiciaire améliorée de quelques points, pour une augmentation mensuelle allant de 7 à 57 euros sur la feuille de paie.

Ce sont les 300 euros annuel d'augmentation annoncés à grand renfort de grosse caisse par le ministre de l'Éducation nationale cet automne.

Une mesure qu'il s'était attribuée un peu vite et qui découle en réalité de « PPCR », les accords de revalorisation des carrières dans la Fonction publique signés sous le précédent quinquennat.

À partir du 1er janvier 2020, en fonction de leur grade et de leur échelon, quelques points d'indice supplémentaires sont attribués aux enseignantes et aux enseignants des écoles pour une augmentation allant de 7 à 57 euros.

La mesure arrive avec un an de retard, Édouard Philippe ayant gelé sa mise en œuvre à son arrivée à Matignon.

Voir le tableau [ici](#)



Suicide et travail : le lien reconnu

L'Éducation nationale a reconnu le 11 décembre « l'imputabilité au service » du suicide de Christine Renon, directrice de maternelle, c'est-à-dire son lien avec l'organisation institutionnelle du travail. Le ministère doit aujourd'hui prendre ses responsabilités sur la dégradation des conditions de travail des personnels et les risques psychosociaux auxquels ils sont exposés.

[Lire la suite](#)



SALAIRES : Calendrier prévisionnel de versement des payes et des pensions pour 2020

mois	paie	pension
janvier	mercredi 29	vendredi 31
février	mercredi 26	vendredi 28
mars	jeudi 27	vendredi 29
avril	vendredi 26	mardi 30
mai	mercredi 27	vendredi 29
juin	vendredi 26	lundi 29
juillet	mercredi 29	vendredi 31
août	jeudi 27	lundi 31
septembre	lundi 28	mercredi 30
octobre	mercredi 28	vendredi 30
novembre	jeudi 26	lundi 30
décembre	mardi 22	jeudi 24



Réunion information syndicale Spéciale RASED

[LUNDI 13 Janvier 2020 - 13h30/16h30](#)

Au local du SNUipp-FSU, à Nice

Ouverte à toutes et tous; il suffit juste d'informer l'IEN au moins 48 h avant.

Modalités d'inscriptions **[ICI](#)**



[Stage syndical / Retraite - JEUDI 13 Février 2020](#)

Evolution du système, exercer ses droits, modalités de calcul de la pension, perspectives"

Le SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes organise un stage de formation syndicale sur le thème de la "RETRAITE"

au Lycée Thierry Maulnier à NICE OUEST - 9h00 – 16h00

avec l'intervention de OLIVIER KOSC, secrétaire national du SNUipp-FSU en charge des dossiers droits des personnels, carrière, retraites...

Toutes les infos, inscriptions : **[ICI](#)**

[Courrier à l'IEN à envoyer au plus tard le 13 janvier](#)



Au BO du **02/01/20**:

•**Mobilité**

Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif – année scolaire 2020-2021
note de service n° 2019-185 du **30-12-2019** (NOR [MENH1932840N](#))

•**Promotion corps-grade**

Accès à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles - année 2020
note de service n° 2019-186 du **30-12-2019** (NOR [MENH1934665N](#))

•**Promotion corps-grade**

Accès au grade de la hors-classe des professeurs des écoles
note de service n° 2019-187 du **30-12-2019** (NOR [MENH1934667N](#))



CALENDRIER prévisionnel

JANVIER

Jeudi 9: GREVE/ Retraite

Jeudi 9: dernier jour pour les demandes de positions d'activité (dispo, réintégration ...)

Vendredi 10: GT Rectorat carte scolaire/dotation

Samedi 11: Manif/Retraite

Dimanche 12: "flashmob" " Stop aux féminicides" devant le palais de Justice de Nice à 11 h.

Lundi 13: 13h30 réunion Info Syndicale spéciale RASED

Jeudi 16: CTA + Réunion PAF

AVANT le 26 Janvier: demandes de PRIORITES médicales pour le Mouvement + demandes d'allègements de service

Mardi 28: Stage Maternelle

Jeudi 30: CTA

FEVRIER

Jeudi 13: stage syndical sur les retraites



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos